



JOURNAL OFFICIEL

HEBDO F@OT 21

N°20 DU 21 DÉCEMBRE 2019



Le mot du président

Juste avant de franchir le cap de cette nouvelle année, je tenais à revenir sur quelques sujets importants.

Cette année 2019 a été pleine d'émotions footballistiques tant au plan national que dans vos clubs .

A mi- saison, nous sommes obligés de constater que nos terrains sont le théâtre d'incivilités et

malheureusement d'agressions verbales et physiques qui se banalisent.

Je sais que chaque club travaille avec ses moyens dans le respect de la personne, malheureusement les faits sont là.

Nous ne pourrons continuer à attirer de nouveaux licenciés ou arbitres dans nos diverses compétitions féminines, jeunes et seniors si chacun ne réagit pas énergiquement à son niveau.

A contrario nous irons vers des dérives qui ne trouveront leurs solutions que dans des sanctions appropriées.

L'enjeu des diverses compétitions ne doit pas prendre le pas sur le plaisir et le jeu.

Je compte sur tous les acteurs de notre football pour travailler ensemble sur cette deuxième partie de saison.

Que cette nouvelle année permette à vos licenciés (es) de s'épanouir pleinement en vivant leur passion.

Les membres du Comité Directeur, des commissions, les personnels administratif et technique se joignent à moi pour vous présenter leurs meilleurs vœux pour une année 2020 remplie de bonheur et de réussite sportive.

Daniel DURAND
Président du District de Côte d'Or



**DURANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE
LES BUREAUX SERONT FERMES**

**DU LUNDI 23 DÉCEMBRE 2019
AU
VENDREDI 3 JANVIER 2020 INCLUS**

RÉOUVERTURE DU DISTRICT LE LUNDI 6 JANVIER 2020

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année !!



La Section Formation Arbitres Auxiliaires met en place les sessions examens – recyclages pour la saison 2019-2020

Les clubs voulant organiser une session d'arbitres auxiliaires peuvent faire parvenir leur candidature au secrétariat du district par mail achapon@cote-dor.fff.fr.

Pour les clubs de DIJON et de l'agglomération Dijonnaise les sessions se feront obligatoirement au siège du District.

Les clubs candidats devront mettre à disposition une salle pouvant accueillir au minimum 25 personnes. Les 25 premières personnes seront inscrites en priorité.

Ces sessions se feront de Septembre à Décembre 2019,

Les dirigeants qui n'ont pas recyclé lors de la saison 2018-2019 devront repasser l'examen durant la saison 2019-20

SECTEUR DIJONNAIS ET AGGLOMÉRATION au Siège du District 6 Rue du Golf à QUETIGNY

Vendredi 10 Janvier 2020 à 19 h 00

Vendredi 17 Janvier 2020 à 19 h 00

Vendredi 31 Janvier 2020 à 19 h 00

SECTEUR DE LA TILLE

Vendredi 20 Décembre 2019 à 19h 30 à Fontaine Française - Salle Centre Social

RAPPEL DES SECTEURS SECTEUR VAL DE SAONE - Attente de salle

Les clubs devront envoyer un mail d'inscription jusqu'au jeudi de la semaine de la session au secrétariat à achapon@cote-dor.fff.fr.

RESULTAT SESSION ARBITRE AUXILIAIRE**RESULTATS
SESSION BEAUNE 1
Samedi 13 Décembre 2019**

NOM-PRENOM	CLUB	N° LICENCE	Examen (E) - R (Recyclage)	RESULTATS
PATOUX MICKAEL	RUFFEY STE MARIE	820297054	R	Absent
DUMONT ERIC	RUFFEY STE MARIE	2548408060	R	RECU
LONJARRET EMMANUEL	RUFFEY STE MARIE	2546914340	E	AJOURNE
COLLIN LUDOVIC	RUFFEY STE MARIE	2547716073	E	RECU
GUERCHOUX VIVIAN	RUFFEY STE MARIE	2546566819	R	Absent
BOUCULAT NICOLAS	RUFFEY STE MARIE	2548479090	E	Absent
GAGNEPAIN FABRICE	BLIGNY	821829605	R	RECU
CHARREAU FREDERIC	LACANCHE	810622221	E	RECU
SAUVAIN PASCAL	FCCL	810289070	R	Absent
MONGIN FRANCK	FCCL	838411339	R	RECU
THOMAS PHILIPPE	FCCL	820826861	R	RECU
PLATHEY THIERRY	FCCL	820106762	R	RECU
MAIRE CHARLE	FCCL	811824339	E	Absent
BAUDE TONY	O.MERCEUIL	838415603	R	RECU
FAIVRE EMMANUEL	O.MERCEUIL	811181334	R	RECU
BAUDE BRUNO	O.MERCEUIL	861817262	R	Absent
JURY FLORENT	O.MERCEUIL	820382781	R	RECU
JONDEAU FLORENT	O.MERCEUIL	891818544	R	RECU
GUIPET VALERIAN	O.MERCEUIL	2598616891	R	Absent

BIGEARD NICOLAS	O.MERCEUIL	2544374400	E	RECU
BOCHARD CYRIAK	BEAUNE	2547094788	E	Absent
BARBET JEAN LUC	BEAUNE	2543060084	E	Absent
MAGNY YANNICK	MAGNIEN	811326515	R	RECU

AGENDA

Lundi 6 Janvier 2020

C° Statut des Educateur à 15h00 au siège du District

Lundi 13 Janvier 2020

Comité Directeur à 18h30 au siège du District

Mercredi 15 Janvier 2020

C° Des Compétitions : 14h30 Tirages au sort des Coupes + 17h00 Audition

C° Discipline : 18h30 Audition

Lundi 24 Février 2020

Comité Directeur à 18 h 30 au Siège du District

Cours arbitres

Les cours d'arbitres SENIORS ont lieu tous les 1ers vendredis de chaque mois de 20h00 à 22h00 en alternant pratique et théorique **au siège du District.**

Les cours d'arbitres J.A.D ont lieu tous les **2ième Vendredi de chaque mois** de 19 h 00 à 20 h 30 **au siège du District.**

ASSEMBLEE GENERALE

Du 30 Novembre 2019

A GILLY LES CITEAUX

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

POINTAGE DES CLUBS PRESENTS VERIFICATION DES POUVOIRS

Membres du Comité Directeur :

Présents : Mmes DUCREUX E - STORNO P – TILLOL P - MM. BOTTOU Y.P – DURAND D – EL IDRISSE M – FAORO P - GIANNINI E – LECOUR B – MONNIN M – PAGANT JM - THIBERT J - VALOT N

Absents excusés : MM. BERNIER PY – DA SILVA S

Absents non excusés : MM. BRIEND V – ABBEY J

Assistent : Mme SIDOBRE C, Cadre Technique DAP LBFC - MM. COPPI, Secrétaire Général représentant Monsieur FONTENIAUD D, Président de la LBFC - DEMILLIER P.E, CTR Responsable du Développement de l'Animation des Pratique - TERMELET B, Président du CDOS - DARMIGNY JP, Instructeur du District - GUYOT DE CAILA P, Secrétaire Général de la Ligue du Football Amateur – PARIZOT Emmanuelle, Présidente de la C° féminine – NAGEOTTE M, Président d'honneur du District

CLUBS PRESENTS

Clubs libres

PRESENTS : FCAB - AISEREY IZEURE - ARGILLY - AUXONNE – BEAUNE – BLIGNY/OUCHÉ - BRAZEY - SPARTAK de BRESSEY - CHAMESSON - UCCF - HAUTES COTES - CHENOVE - CHEVIGNY ST SAUVEUR – SAULON CORCELLES - CORGOLOIN LADOIX - DAIX – DIJON MAHORAIS – DIJON FONTAINE D'OUCHÉ - DIJON ULFE - JDF 21 - ASDDOM – DFCO – DIJON GRESILLES - DIJON UNIVERSITE CLUB - DINAMO - AS POUSSOTS - USCD ASPTT DIJON - ECHENON - FAUVERNEY - FENAY - UFCO - FONTAINE LES DIJON - GENLIS - GEVREY - LACANCHE - LONGCHAMP - CHAMPDOTRE LONGEAULT – MAGNY - MANLAY - MARSANNAY - MEURSAULT - MONTIGNY/AUBE - VINGEANNE FC - NEUILLY LES DIJON - OUGES - PLOMBIERES – MIREBELLOIS PONTAILLER LAMARCHE FC - POUILLY EN AUXOIS - PRECY - QUETIGNY - ESVO - REMILLY - RUFFEY STE MARIE - VAL DE NORGE - SACRIBAIN - EF VILLAGES - SAVIGNY CHASSAGNE – IS SELONGEY - USSE - SENNECEY LES DIJON - SOMBERNON GISSEY - ST APOLLINAIRE - ST JEAN DE LOSNE – THURY – TIL CHATEL - TOUILLON - TILLES FC - MONTBARD VENAREY – CCOF - VILLERS LES POTS - VOUGEOT.

CLUBS REPRESENTES : CREPAND - VITTEAUX

CLUBS ABSENTS : AHUY – BELAN – ETEVAUX BINGES - EF BEAUNOISE - CESSY - DIJON AFRIQUE - LAIGNES - LONGVIC - MAGNIEN - MAREY - MERCEUIL - NOLAY - PERRIGNY LES DIJON - ES MORVANDELLE - SEURRE - ST EUPHRONE - ST REMY - TALMAY - TART LE HAUT VARANGES - TILLENAY.

CLUBS INVITES ABSENTS : TALANT CF - DIJON TOISON D'OR

FOOTBALL DIVERSIFIE

Clubs Foot Entreprise

PRESENTS : TAKE US – ENSEIGNANTS - MUNICIPAUX DIJON - MUNICIPAUX CHENOVE – ASPTT DIJON - GROUPAMA

ABSENTS : DES BO' - JURISTES – ETOILES D'ARGENT – LA CHARTREUSE – JURISTES – ATLAS.

Clubs Futsal

PRESENTS : CLENAY FUTSAL VAL DE NORGE - O. DIJONNAIS FUTSAL

ABSENTS : AUXONNE NEW TEAM

Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président Daniel Durand qui souhaite la bienvenue à tous les représentants des clubs.

Nombre de membres de l'Assemblée Générale : 109 + 12 membres CD disposant de 597 voix

Nombre de membres présents ou représentés : 82 disposants de 490 voix

Le quorum étant atteint, (245), l'Assemblée Générale peut valablement délibérer

1/ ADOPTION DU PROCES VERBAL DU 15/12/2018

Aucune remarque n'étant formulée par l'Assemblée, le PV de l'AG du 15/12/2018 à ST JULIEN est adopté à l'unanimité.

2/ INTERVENTIONS

La parole est donnée à :

Mr Patrick AUCAIGNE, président l'AS inter secteur de la Vouge qui accueille cette AG :

Le club de Vougeot compte 120 licenciés dont 30 vétérans, son équipe première évolue en 3ème division et le club est en entente avec Saulon Corcelles en équipes de jeunes.

Chaque saison, il organise un tournoi international futsal en salle courant juin.

Mr BESOZZI, Directeur du Château de GILLY LES CITEAUX, qui nous accueille pour cette Assemblée Générale

Aux maires des deux communes concernées par l'Assemblée Générale :

- ✓ Mr Didier DANIEL Maire de Gilly les Cîteaux
- ✓ Mr Claude CHARLES Maire de Vougeot

Mr Hubert POULLOT, Vice-Président du Conseil Départemental souligne l'importance qu'il attache au développement et maintien du sport dans les petites communes, que le conseil départemental met tout en œuvre pour soutenir les différents projets des clubs qui lui sont proposés à travers le FAVA dans chaque canton.

Intervention de Daniel DURAND, Président

Le président Daniel DURAND fait sa déclaration d'ouverture.

- Mesdames, messieurs les présidents et dirigeants de clubs
- Monsieur le Maire de GILLY les CITEAUX
- Monsieur le Maire de VOUGEOT
- Monsieur le Vice-Président du Conseil Départemental, cher Hubert
- Monsieur le Secrétaire de la ligue Bourgogne Franche Comté, cher Jean Marie
- Monsieur le secrétaire General de la Ligue du Football Amateur cher Philip
- Monsieur le Président d'honneur du District de Côte d'Or, cher Michel,
- Monsieur le Président du CDOS, cher Bernard
- Monsieur le Président de l'Association Sportive Intercommunale de la VOUGE, cher Patrick
- Messieurs les présidents des amicales UNAF 21 et AEF 21
- Mrs les représentants de Sport Comm, chers Samuel et Duc Thanh
- Chers amis,

Je vous souhaite la bienvenue et vous remercie pour votre présence dans ces lieux historiques et de villégiature qu'est le Château de GILLY les CITEAUX.

Avant de débiter, je vous propose de marquer quelques instants de recueillement pour rendre hommage à celles et ceux qui nous ont quittés au cours de ces derniers mois, dirigeants, membres de vos clubs, famille et proches

Merci

Lors de l'assemblée générale de 2017 à St Jean de Losne, nous vous avons proposé un plan d'action pour sortir notre District d'une spirale déficitaire inquiétante et structurelle.

Après des débats passionnés, nous avons convenus ensemble de mesures importantes:

- Réduction des couts de fonctionnements
- Diminution de la masse salariale avec la suppression des assistants technique
- Augmentation de la part licence

Ces efforts nous les avons conduits ensemble et aujourd'hui nous avons le plaisir de vous présenter un exercice bénéficiaire ainsi qu'un budget prévisionnel qui permet d'envisager les prochains exercices avec optimisme, notre trésorier vous en détaillera tous les points.

Grace entre autres aux contrats d'objectif établis entre la Ligue du football amateur, la Ligue Bourgogne Franche Comté et ses Districts, nous avons triplé nos actions et aides en faveur de nos clubs. Je profite de la présence de Philip, secrétaire général de la LFA pour qu'il transmette nos remerciements pour cette aide fédérale conséquente à destination du football amateur.

Vous constaterez qu'à travers notre bilan d'activité, le football Côte d'Orien se porte plutôt bien. L'effet Coupe du monde s'est ressenti dans le football animation en particulier. L'engouement et la préparation à la coupe du monde féminine a permis de consolider la hausse des licenciées féminines et cela devrait se poursuivre cette saison.

Le bémol concerne bien sur la perte régulière de nos licenciés seniors.

Si depuis quelques mois l'on insiste sur les pratiques loisirs c'est aussi pour faire passer un message que vous n'ignorez pas. Pour beaucoup de clubs, vous travaillez sur ce sujet en particulier chez nos jeunes et vétérans.

Nous prendrons le temps, Pierre Etienne DEMILLIER vous rappellera les offres de pratique dans notre District.

Un petit mot sur les élections partielles de 3 membres du Comité Directeur.

Notre instance a besoin de bénévoles engagés pour mener à bien toutes nos missions qui sont de plus en plus nombreuses.

La tâche n'est pas facile car vous êtes tous engagés à 100% dans vos clubs, je tenais donc à remercier par avance les candidats qui se présenteront à vous tout à l'heure.

En conclusion, je voudrais vous remercier vous les présidents, secrétaires et dirigeants de clubs pour votre investissement au service du football Côte d'Orien.

Nos compétitions sont attractives et relevées. Grâce au travail en profondeur que vous réalisez avec vos équipes techniques et dirigeantes vous maintenez la Côte d'or du football en bonne place dans le paysage Burgo-comtois.

Je remercie également nos élus et membres de commissions du District qui chaque semaine traite des dossiers souvent de plus en plus complexes et délicats, sans eux nous ne pourrions pas gérer correctement nos compétitions ni travailler sur nos projets de développement.

Encore Merci à Jean Pierre DARMIGNY notre instructeur, il est malheureusement toujours trop sollicité mais son aide et ses conseils nous sont précieux.

Merci aux éducateurs et arbitres qui apportent tout au long de l'année leurs compétences et expériences pour élever le niveau technique et diriger nos rencontres dans de bonnes conditions.

Un grand merci aux salariées administratifs et technique du District, Agnès, Delphine, Peggy et Jordan notre Conseiller technique PPF, qui nous apportent leur expérience.

Merci à Clara Sidobre et Pierre Etienne DEMILLIER pour leur participation à cette AG.

Un grand merci à Patrick, à ses dirigeants ainsi qu'à tous les licenciés du club de Vougeot pour l'organisation et l'accueil qu'ils nous ont réservé ce matin et puis un grand merci à Mr Remy BESOZZI notre hôte de ce jour.

Bonne assemblée, bonne saison et bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

3/ BILAN D'ACTIVITE PAR M. MONNIN, Vice-Président Délégué

Celui-ci concerne un certains nombres de faits ou chiffres concernant l'année sportive 2018-2019 comme :

- ✓ Nombre de licenciés : 15 034 licenciés (+ 3,5%)
- ✓ Licenciées féminines : 1 449 (+10%)
- ✓ Baisse continue en seniors - 27%
- ✓ Nombre de clubs en exercice (122 amateurs, 1 club pro, 2 E)
- ✓ Engagement des clubs (137 équipes)
- ✓ Nombre de matchs joués (3151 + 181 matchs de coupe)
- ✓ 5 forfaits généraux dont 3 en D3.
- ✓ 378 CR et 3811 CJ
- ✓ 21 dossiers d'appels
- ✓ 201 terrains dont 17 en synthétique.
- ✓ Organisation d'un championnat départemental futsal.
- ✓ 1 coupe futsal en U13, U15 et U18.
- ✓ Développement de la pratique loisir.
- ✓ Structuration des clubs (labels).
- ✓ Sport à l'école : 20 écoles pour 40 classes concernés
- ✓ Formation des cadres : 294 personnes formées.
- ✓ Rentrée du foot : 2300 enfants ont participé.
- ✓ 187 arbitres, 23 formés cette saison.
- ✓ 183 arbitres auxiliaires.
- ✓ Venue de Laura GEORGES pour le lancement de la CM féminine.
- ✓ Mundalito féminin à Savigny le Sec.
- ✓ Village tour présent à Dijon.
- ✓ Organisation de déplacements pour assister à la finale de la CF et l'ouverture de la CM féminine pour les bénévoles.
- ✓ Soirée des récompenses : 250 personnes présentes, 8000€ de distribué aux clubs.
- ✓ 12 comités directeur et 12 bureaux.

Aucune remarque n'étant formulée ce compte rendu ainsi que les comptes rendus de chaque commission sont approuvés à l'unanimité.

4/ PRESENTATION DU BILAN FINANCIER – RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ET BUDGET PREVISIONNEL

Jérôme THIBERT présente le résultat des comptes de la saison 2018-2019. Ceux-ci font ressortir un excédent de 20209,64€.

Détail de l'exercice 2018/2019

Total des charges: 367 060,60 €

Total des produits : 387 270,24 €

Résultat net : + 20 209,64 €

Il présente :

Les faits significatifs concernant les charges.

- ✓ Suppression des postes d'apprentis - 15 319,21 €
- ✓ Entretien et mise aux normes du bâtiment + 4 252,47 €
- ✓ Déplacement Match ouverture de la CDMF + 2 595 €
- ✓ Augmentation des dotations et récompenses aux clubs + 3 249,47 €
- ✓ Dotation clubs pour l'organisation de tournois + 1 375,36 €
- ✓ Augmentation récompenses Esprit Sportif + 1 500€

Les faits significatifs de ces produits.

- ✓ Augmentation des contrats d'objectifs + 25 834 €
- ✓ Augmentation des licences et licenciés +19 125,94 €
- ✓ Diminution subvention du CNDS – 2 250 €

Le commissaire aux comptes nous communique ses remarques et fait le constat d'une saine gestion du district.

Il est proposé d'affecter ce résultat au compte report à nouveau.

Le résultat financier de la saison 2018-2019 et l'affectation de celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Jérôme THIBERT continue son exposé en présentant le budget prévisionnel de la saison 2019-2020

Celui-ci prévoit un excédent de 2819,00€.

Ce budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

Durant les différents exposés concernant le budget :

Mr BOUET du club de l'EFV pose la question suivante : « Même si le nombre de licencié est en légère progression pourquoi le chiffre concernant le nombre de licencié senior est en baisse (- 27% sur le dernier exercice) ?

Jérôme THIBERT répond qu'à partir d'un certain âge, vers 18-20 ans, les jeunes ne recherchent plus la compétition mais préfère du foot à la carte ce qui explique le succès de certaines salles qui proposent ce genre de pratique.

5/ ELECTIONS

Des Membres du Comité Directeur

Afin de palier à des remplacements au sein du comité directeur, 4 places disponibles à ce jour, il est proposé aux dirigeants présents les candidatures suivantes :

- ✓ Mme Nathalie URBANIAK du club de l'AS Beaune

- ✓ Mr Patrick AUCAIGNE du club de l'AS inter secteur de la Vouge
- ✓ Mr Nicolas DUJARDIN, représentant des arbitres présenté par l'UNAF21.

Le nombre de candidats étant inférieur aux places disponibles, il est proposé aux clubs un vote à mains levées.

Les trois candidats sont élus à l'unanimité.

Election des représentant des clubs de District à l'AG de ligue

Sont proposés au vote :

- ✓ Mr Patrick AUCAIGNE du club de l'AS inter secteur de la Vouge
- ✓ Mr Thierry NAPPEY, club de TILLES FC
- ✓ Mr Sérafin DA SILVA, club de Tart le Haut Varange
- ✓ Mr Xavier PACOTTE club du Val de Norge

6/INTERVENTIONS DES INVITES

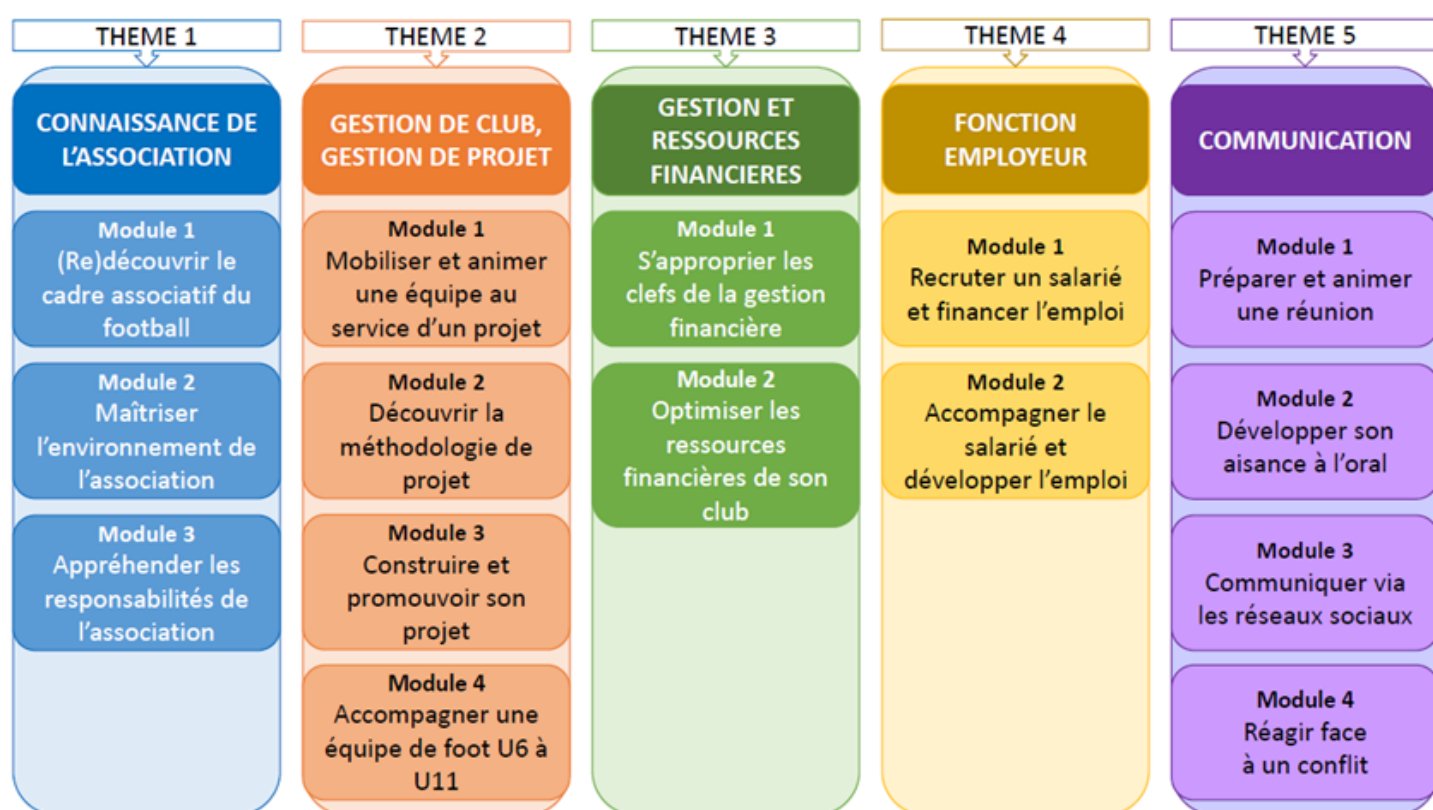
Intervention de Mme TILLOL P et M THIBERT J

Formation des Dirigeants

Présentation du parcours fédérale de formation des dirigeants par Pauline TILLOL (formatrice bénévole à l'IR2F).

Ces formations viennent compléter les formations des éducateurs et des arbitres que vous connaissez bien. Elles sont elles aussi réalisées par l'Institut régional de formation du football (IR2F) dépendant de l'institut de formation du football (I2F) créée par la fédération française de football. C'est une structure qui un centre de formation professionnelle à part entière comme n'importe quel centre de formation que vous pouvez utiliser dans votre vie professionnelle. Il est certifié ce qui lui permet de pouvoir proposé des financements dans le cadre de votre Compte de formation professionnelle. Chaque module est créé par l'I2F et sont dispensées de la même manière sur tout le territoire français.

Les formations proposées sont les suivantes. Elles s'adressent à des dirigeants quel qu'ils soient, elles viennent compléter les formations d'éducateur et arbitres qui sont eux aussi invités à suivre ces formations sur le fonctionnement d'une association ou sur du développement personnel.



Chaque module dure 4H. Dans notre ligue nous avons choisis de proposer ces formations aux sièges des districts les samedi matin. Les 25 modules sont répartis sur les 7 districts, toutes les formations ne peuvent être proposés chaque année dans chaque district nous somme qu'une petite vingtaine de formateurs (tous bénévoles et tous ayant suivi une formation de formateur)

Si vous êtes intéressés par un module vous pouvez aussi demander à ce que nous l'organisons au sein de votre club si au moins 8 personnes sont intéressées. Vous pouvez contacter vos clubs voisins pour compléter la liste de candidats et ainsi avoir une formation à la date que vous choisissiez et proche de votre club. N'hésitez pas à une faire la demande auprès de la ligue (CBUCHWALTER@lbfc.fff.fr)

Ces formations ont un coût de 50€ par module. C'est en augmentation par rapport à la saison précédente. Pour la financer vous avez le droit à un bon formation de 25€ grâce aux opérations deuxième étoile mis en place par la fédération. La saison dernière dans le cadre de la coupe du monde féminine les formations étaient offertes à toutes les licenciées.

Vous pouvez aussi utiliser votre compte de formation professionnelle pour financer des formations. Enfin vous pouvez demander de subvention pour ces formations que ce soit aux FAFA, FAVA ou Ex CNDS)

Intervention de Clara SIROBE, cadre technique de la LBFC.

Présentation des labels et de l'autodiagnostic, le moyen de les obtenir et les différents critères d'obtention de ces labels ainsi que des offres loisirs proposées cette saison dans le département.

Mr Thierry RUCKSTUHL du club de JDF21 s'insurge contre la difficulté pour obtenir ces labels, qu'à chaque fois il y a toujours un critère qui manque, qu'il y a un manque criant de bénévoles et qu'il est souvent seul pour faire tourner son club. Il se dit aussi révolté par le fait qu'après de nombreuses années d'entraîneur, l'obtention du BFM ne soit pas automatique et qu'il faut 1000€ pour passer le diplôme.

Intervention d'Etienne DEMILLIER, cadre technique DAP à la LBFC, qui s'exprime longuement sur :

- ✓ La pratique futsal
- ✓ Le foot à 5
- ✓ Le foot loisir.

Durant cette intervention Mr GUVENATAM dit avoir dans son club du DUC une section loisir, qu'il a la volonté d'amener des dirigeants auprès de cette section et que cela n'est pas facile et pose la question de la valeur ajoutée des personnes qui ont une licence FFF et qui pratiquent, aussi, du foot loisir Is-Selongey, Semur).

(Voir annexe 1 sur le site)

Intervention de Mourad EL IDRISI président de la CDA.

Celui-ci remercie les différents clubs qui ont accueillis les formations arbitres (Aiserey Izeure, Is-Selongey, USSE).

Il demande aux clubs de tout mettre en œuvre pour assurer le respect et la sécurité des arbitres.

Mr RUCKSTUHL de JDF 21 intervient pour demander que les arbitres arrêtent de se prendre pour des « cow- boys ».

Intervention de Mr Bernard TREMELET, président du CDOS.

Mr TREMELET nous présente les territoires élus « terre des JO 2024 ».

Intervention de Mr Jean Marie COPP, Secrétaire Général de la LBFC.

Celui-ci se dit enchanté de venir en Côte d'Or, lui le Franc Comtois, qu'il se réjouit devant le nombre important de participants, que la ligue pilote, actuellement, le dossier des mutualisations entre la ligue et les districts et qu'elle est inquiète des incivilités commises sur et autour des terrains.

Intervention de Philippe GUYOT DE CAILA, secrétaire général de la LFA.

Mr GUYOT DE CAILA indique que la LFA dispose d'un budget de 86 millions d'euros, que celui-ci est intégralement reversé au football amateur, qu'il y a une forte augmentation de participation aux conventions d'objectif, que le but est de renforcer les équipes techniques régionales.

Il rappelle l'opération « ballons NIKE » et qu'une opération (opération 2^{ème} étoile) de 10 millions d'euros supplémentaires suite à l'obtention par l'équipe de France de la seconde étoile a pu être redistribué aux clubs amateurs.

L'ordre du jour étant épuisé le président Daniel DURAND lève la séance à 12h15 et remercie l'ensemble des participants en les invitant au pot d'honneur offert par le club de l'AS inter secteur de la Vouge

Le Président : D. DURAND
La Secrétaire de séance : M. MONNIN

COMITE DIRECTEUR – BUREAU

PV 63 CD/6

REUNION DU 16/12/2019

Présents : DURAND D, THIBERT J, VALOT N, LECOUR B, EL IDRISSI M, MONNIN M.

En préambule le comité directeur du district apporte son soutien à Mickael BAUDOT, arbitre de ligue de notre district, agressé à la sortie du terrain d'un match R3. Comme l'avait souligné le président du district lors de son discours à l'occasion de l'AG, le comité directeur s'inquiète de la montée de la violence sur et autour des terrains et demande aux joueurs et dirigeants plus de respect envers l'un et l'autre.

OBSERVATOIRE DU COMPORTEMENT EN LBFC :

La ligue nous a fait parvenir un document de synthèse qui analyse les comportements des joueurs et dirigeants.

Nous constatons une augmentation des incidents (1,41%/ matchs contre 1,28% sur la saison 2018-2019)

Cette augmentation concerne principalement

- Les agressions verbales (+ 6%)
- Les agressions physiques (+ 5%)

Une forte augmentation de ces incivilités est constatée en :

- U15
- U18
- Féminine sénior
- Futsal

RELANCE DES APPELS DE FONDS

Le service comptabilité a envoyé une relance à tous les clubs qui n'étaient pas à jour des règlements dont la date limite était le 22 novembre 2019.

Conseil d'Administration de la LIGUE du 06 Décembre 2019

J THIBERT, représentant du président à cette réunion, fait un compte rendu de celle-ci.

Point principal à retenir la diminution de la somme allouée à la réalisation des Centre de Perfectionnement qui passe de 4000€ à 2000€. Le CD adaptera ses activités en fonction de ce nouveau budget, le CT PPF sera informé.

CONTRAT DE LOCATION DE LA VOITURE

Le contrat de location de la voiture C3 prend fin au 30 mars 2020 sachant que la voiture est à rendre pour cette date au garage loueur.

Jérôme va prendre le dossier de renouvellement en charge pour remplacer ce véhicule.

ARBITRAGE

Mourad nous informe de l'organisation du stage de mi saison le samedi 01 février 2020 avec la participation d'une psychologue pour aborder le thème de la « gestion des conflits ».

PROCHAIN CD

Le prochain comité directeur, avec l'accueil des nouveaux élus, se déroulera le lundi 13 janvier 2020, il sera suivi d'une galette.

Fin de réunion 15h45.

Le Président : D. DURAND
Le Secrétaire de séance : M. MONNIN

COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS – JEUNES – FEMININES ET FOOT DIVERSIFIE

PV 61 CC/21

Réunion du 18/12/2019

Présents : MM. LECOUR B – NAUDET JP – DA SILVA S – BELORGEY B

Planning de journée

En cours de saison, la commission rappelle que toute modification de jour, d'horaire ou de terrain devra être sollicitée par le biais du module prévu dans FOOTCLUBS jusqu'au LUNDI MINUIT. La commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délai.

I - SENIORS

**Le tirage des 8èmes de Finale de la Coupe Complémentaire Crédit Agricole
Le tirage au sort du 1^{er} Tour du Challenge Christian Meunier
Auront lieu mercredi 15 Janvier 2020 au siège du District à 14h30.**

1.1 FORFAIT

Match 21836664 D4 E VITTEAUX 2 – CCOF du 15/12/2019

Forfait déclaré de VITTEAUX 2.

La Commission des Compétitions donne match perdu par forfait 0 – 3 / - 1 point à VITTEAUX 2 pour en porter le bénéfice à CCOF.

Amende 50 € à VITTEAUX.

1.2 MATCHES REMIS du 15/12/2019

La commission prend connaissance de la liste des matches remis pour terrain impraticable et décide la programmation suivante :

Match 21686085 D3 – A ST REMY 2 – DIJON JEUNESSE MAHORAISE remis au 23/02/2020

Match 21686091 D3 – A LONGCHAMP – SENNECEY LES DIJON remis au 22/03/2020

Match 21686254 D3 – B CHEVIGNY ST SR 3 – NEUILLY 2 remis au 23/02/2020

Match 21836545 D4-A MVF 4 – CREPAND est annulé.

Match 22213001 CCCO SACRIBAIN – LACANCHE est remis au 16/02/2020

Match 22213002 CCCO ES MORVANDELLE – ASPTT DIJON 2 remis au 16/02/2020

Match 22213008 CCCO FENAY – SAULON CORCELLES remis au 16/02/2020

RAPPEL

Match 22213017 CCO MAREY – QUETIGNY 3 est remis au 16/02/2020

Match 21686103 D3 A LONGCHAMP – USSE 2 est remis au 16/02/2020

Match 21686121 D3 – A LONGCHAMP – U.F.C.O. remis au 23/02/2020

Match 21753929 D3 – D MEURSAULT 2 – ASDDOM remis au 23/02/2020

Comment déclarer un terrain impraticable :

- Appliquer scrupuleusement les directives de l'article 19- TERRAIN IMPRATICABLE de l'annuaire Ligue.
- Pour les rencontres de district vous devez prévenir, immédiatement, le secrétariat du District, le club adverse, l'arbitre et autres officiels (Délégué District, Observateur et Accompagnateur d'arbitre) par courriel via la messagerie officielle et confirmer par un appel téléphonique.

Les formalités dans le cas où cette impraticabilité est déclarée après le vendredi 13 heures seront à la charge du club qui devra prévenir tous les officiels concernés

2. Les clubs, dont une équipe senior aura deux matches de retard sur le calendrier en cours ou auront annulé deux rencontres d'une même équipe sur leurs terrains, devront obligatoirement et automatiquement trouver un terrain de remplacement en cas de nouvelle indisponibilité du terrain principal (sauf si la journée fait l'objet d'une annulation générale par le district). Ce terrain de remplacement pourra être un terrain de même niveau, à défaut le club devra se déplacer chez l'adversaire.

3. Par ailleurs en cas de terrain impraticable, la commission des compétitions pourra, sur décision motivée par la bonne exécution du calendrier, prononcer l'inversion du match.

Tout cas particulier sera examiné par la commission compétente.

Clubs ayant annulé deux rencontres sur leur terrain ou reporté 2 fois le même match :

D3 A

LONGCHAMP - prochain match le 16/02/2020

D3 C

MAREY – prochain match le 16/02/2020

COUPE

SACRIBAIN – prochain match le 16/02/2020

MORVANDELLE – prochain match le 16/02/2020

1.3 TOURNOI

SENNECEY LES DIJON : Vétérans le 13/06/2020.

1.4 COURRIERS

PRECY : PV d'Assemblée Générale Extraordinaire. Pris note.

DARMIGNY Jordan : arbitre du match 21686254 D3-BCHEVIGNY ST SAUVEUR 3 – NEUILLY LES DIJON 2 du 15/12/2019, l'arbitre n'ayant pas été prévenu du report du match, les frais de déplacements (16 €) sont à la charge du club recevant.

1.5 DEPARTEMENTALE 4

Inscription possible d'une nouvelle équipe en D4 Niveau Bas Phase Printemps jusqu'au 10/02/2020

Suivant le nombre d'équipes engagées en D4 Niveau Bas, le championnat pourrait reprendre le dimanche 1^{er} Mars 2020.

NIVEAUX HAUT - Phase printemps

24 Equipes, les 2 premiers de chaque groupe de D4 et les 5 meilleurs 3ème :

ST EUPHRONE – UCCF 3 – CHAMESSON FC – MVF 3 – FC MPL 2 – EF VILLAGES 3 – USCD 3 – BRESSEY 2 – CCOF – UFCO 2 – ETEVAUX PERRIGNY – ECHENON 2 – VNFC 2 – SAULON CORCELLES 2 – MERCEUIL – SAVIGNY CHASSAGNE 2 – ENT HAUTES-COTES FCCL – PERRIGNY LES DIJON – REMILLY FC 2 – MAGNIEN – GENLIS 3 – DIJON TOISON D'OR – OUGES 2 – PRECY.

FCCL 3 2^{ème} du groupe H ne peut pas monter en niveau haut suite à la montée de l'équipe Ent HAUTES-COTES-FCCL (2 équipes du même club ne pouvant évoluer aux même niveaux).

II. JEUNES

La date limite pour jouer tous les matches en retard en U13 - U15 – U18 est le 15 Décembre 2019.
Les feuilles de matchs devront être transmise au District IMPERATIVEMENT
pour le Jeudi 19 Décembre 2019

Les clubs désirant engager des équipes supplémentaires en U13 – U15 - U18 Niveau D3 et U15 à 8
devront le faire par mail avant le 14 Janvier 2020

2.1 POINTAGE FEUILLE DE MATCH U13 et FEUILLES DE PLATEAUX U7 – U9 – U11

FOOT ANIMATION

RAPPEL

Les feuilles de matchs U13 et Plateaux U7 – U9 – U11 doivent parvenir **au secrétariat le LUNDI** qui suit les matchs.
 En cas de non envoi des feuilles de présence de plateau, une amende de 15 € sera appliquée.

Pointage plateaux des 9 /11 - 16/11 - 23/11 - 30/11 - 7/12 - 14/12

Feuilles de présence	U11						U9						U7		
	09-nov	16-nov	23-nov	30-nov	07-déc	14-déc	09-nov	16-nov	23-nov	30-nov	07-déc	14-déc	09-nov	23-nov	07-déc
Ahuy				à EF Villages											
Auxonne												à Magny			
Brazey											à Echenon				
Champdotre / Longeault						à Jdf									
Chevigny				à Fontaine											
Daix				à Dfco											
DUC												à Neuilly			
EF Villages										à Jdf					
FCCL HC										à Nolay					
Fontaine Dijon						à Val Norge									
Fontaine d'Ouche												à Uscd			
Gevrey								à Savigny							
Grésilles	à Plombières													à Asfo	
Is Selongey					à Usse							à Fontaine			
Is Selongey												à Grésilles			
JDF					à Asptt										
Perrigny les Dijon												à Magny			
Plombières													à Dfco		
Quetigny													à Dfco	à Magny	
Ruffey St Marie						à St Jean									
Seurre					à Chenôve	à St Jean									
St Apollinaire												à Fontaine			
Talant											à Gevrey				à Brazey
Talmay				à Cessey	à Chevigny										
Tart le Haut Varanges					à Cessey										
UFCO/Sombernon						à Pouilly									
ULFE															à Uscd
USCD		à Fontaine				à Jdf									
Feuilles de bilan	U11						U9						U7		
	09-nov	16-nov	23-nov	30-nov	07-déc	14-déc	09-nov	16-nov	23-nov	30-nov	07-déc	14-déc	09-nov	23-nov	07-déc
Ahuy					x										
AS DOM						x									
Beaune				x											
CCOF Vitteaux											x				
Chenove						x		x		x	x				
Is Selongey	x		x x		x	x				x					
Morvanelle				x		x				x		x			
Nolay			x			x									
Pouilly												x			
Quetigny					x	x						x			
Savigny Chassagne				x											
Sennecey Neuilly						x									
Seurre											x				
Talant			x		x					x					
Tille FC				x											
UCCF												x			
Vougeot										x					

2.2 RESERVE TECHNIQUE

Match 21760859 U15 D1 DAIX – GEVREY du 07/12/2019

Réserve technique transmise à la Commission Départementale de l'Arbitrage.

Après retour du dossier de la CDA, la Commission des Compétitions confirme le résultat acquis sur le terrain.

2.3 FORFAITS

Match 22042410 U18 D3 B ENT FAUVERNEY 2 – EF VILLAGES du 14/12/2019

Forfait déclaré d'EF VILLAGES

La Commission des Compétitions donne match perdu par forfait 0 – 3 / - 1 point à EF VILLAGES pour en porter le bénéfice à ENT FAUVERNEY 2.

Amende 50 € à EF VILLAGES.

2.4 AUDITIONS

Match 22043624 U13 à 8 D3 D TALMAY – MPL 2 du 09/11/2019.

Après retour du dossier de l'Instructeur, la Commission des Compétitions convoque en audition le **MERCREDI 15 JANVIER 2020 à 17 HEURES** au siège du District :

M. DARMIGNY JP instructeur.

Pour le club de FC MPL :

- M. BRUNEL Nicolas secrétaire
- M. PARIS Dylan éducateur
- M. CUGNET Maxime
- M. VALOT Noel président.

Pour le club de TALMAY :

- M. JACINTO Angelo arbitre du match
- M. GAILLARD Dominique délégué
- M. SEIBERT Stephan, dirigeant.
- Les joueurs AUROUSSEAU Eddy et LESIGNE Jules accompagnés de leur tuteur légal.
- M. VIGNAUD Joseph président.

Toutes ces personnes doivent être munies d'une pièce d'identité ou d'un justificatif de sa licence.

III. FOOT PLAISIR

3.1 FORFAITS

Match 22187614 U15 PLAISIR USCD – ENT MORVANDELLE : Forfait d'USCD.

Match 22187612 U15 PLAISIR MORVANDELLE – ENT SCV CCOF : Forfait d'Ent SCV-CCOF.

3.2 MATCH REMIS

Match 22187615 FOOT PLAISIR U15 GEVREY – ENT SCV-CCOF remis à une date ultérieure.

IV. FEMININES

4.1 CHANGEMENTS DE DATE ET/OU D'HORAIRE

La commission prend connaissance de la demande des clubs et des accords écrits pour la rencontre suivante

Match 22045287 U13 FEM MVF 1 – IS SELONGEY 1 du 14/12/2019 se joue le 18/12/2019

V. FOOT ENTREPRISE

Rappel aux clubs rencontrant MUNICIPAUX CHENOVE :

Toutes les rencontres à Chenôve pourront se dérouler sur herbe ou sur synthétique.

5.1 INFORMATIONS GENERALES

Rappel aux clubs :

Toutes les demandes concernant les terrains d'entraînement et de matchs ou modification de ceux-ci, sont à faire impérativement par courrier auprès de la commission Foot-Entreprise.

Les clubs qui effectueront ces demandes directement auprès du service des sports de la ville de Dijon ; celles-ci seront refusées.

Clubs non en règle avec le statut de l'arbitrage – obligation d'arbitre auxiliaire (voir site du District pour la date) :

DATES DES SESSIONS

Nous vous informons que des Guides d'arbitrage sont en vente au prix de 8,50 €.

Vous pouvez passer commande auprès du secrétariat en envoyant un mail à achapon@orange.fr

CHAQUE SAISON RECYCLAGE OBLIGATOIRE DES ARBITRES AUXILIAIRES

SECTEUR DIJONNAIS ET AGGLOMÉRATION

Vendredi 10 Janvier 2020 à 19 h 00 au Siège du District 6 Rue du Golf à QUETIGNY

Vendredi 17 Janvier 2020 à 19 h 00 au Siège du District 6 Rue du Golf à QUETIGNY

Vendredi 31 Janvier 2020 à 19 h 00 au Siège du District 6 Rue du Golf à QUETIGNY

Les clubs devront envoyer un mail d'inscription jusqu'au jeudi de la semaine de la session au secrétariat à achapon@cote-dor.fff.fr.

VI. FMI

La commission rappelle les informations suivantes concernant la FMI.

La FMI est obligatoire pour toutes les compétitions départementales Séniors – U18 – U15 – Séniors Féminines – U18 F – U15 F

En cas de dysfonctionnement de la tablette

A titre exceptionnel, en cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution.

Lorsqu'il y a utilisation de la Feuille de match papier, l'arbitre, le club recevant et le club visiteur ont l'obligation d'établir un rapport "Constat d'Echec".

Ce rapport est établi sur l'imprimé prévu à cet effet par le District et sera transmis, **pour le lundi 8h00**, au Secrétariat par le club recevant, joint à la feuille de match.

Le secrétariat via le service informatique de la Ligue fournira à la Commission les dates et heures des opérations effectuées en connexion internet sur la tablette pour la rencontre en objet (demande de synchronisation, transmission...).

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examiné par la Commission des Compétitions avant homologation du résultat et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité pour le(s) club(s) fautif(s).

En cas de non-respect ou de défaillance du club recevant ou visiteur, une amende forfaitaire de 36€ sera appliquée.

En cas de dysfonctionnement de la tablette,

Nous vous demandons de prendre, obligatoirement, une photo du message qui s'affiche lors du dysfonctionnement de la tablette. Cette photo doit être jointe au rapport d'échec.

La commission rappelle les amendes que la commission pourra appliquer à partir de la première récidive :

- Absence de code : 16,00 €
- Absence de tablette : 16,00 €
- Retard de transmission (dimanche avant minuit) : 16,00 €
- Absence de transmission : 36,00 €
- Non envoi rapport d'échec : 36,00 €

Le guide utilisateur, le constat d'échec, le document « les 3 grandes étapes » sont disponibles sur notre site internet dans documents utiles.

FMI NON REALISEES – JOURNEE du 15 Décembre 2019

Match 22213005 CCCO DIJON MUNICIPAUX - ST EUPHRONE du 15/12/2019

La Commission des Compétitions prend connaissance du rapport d'échec signé par les deux clubs et l'arbitre. S'agissant d'un bug, la Commission valide la feuille de match papier.

6.1 F.M.I NON TRANSMISES OU EN RETARD des 14 et 15/12/2019

La commission rappelle aux clubs qu'ils doivent transmettre la F.M.I le dimanche soir avant minuit.

Retard transmission de la F.M.I : R.A.S

Non transmission de la F.M.I : R.A.S

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission Départementale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football

Le Président : B. LECOUR

Le Secrétaire de séance : N. BRUNEL